

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2019

Étaient présents : Mesdames et Messieurs FEHRENBACH Benoît, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, BUCHMANN Etienne, CHAUDAGNE LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, DELAVAU-LABRUX Chantal, GOMBERT Annick, ROBIN Wilfried, TAILLEBOURG Colette, PRAULY Jean-Claude, ROY Pascal, JACQUET Alain, MULTON Jean-Michel, CHAMPIGNY Daniel, JUNQUET Pascale, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DARNAULT Joël, GIBAUT Wilfried, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, PINLON Roland, TRUFFAUT Jacqueline.

Étaient excusés : TROMPEAU Jean-François, TIDIÈRE Déborah, BERNARD René, STERVINOÙ Frédéric, MOREAU-JOANNES Véronique, PERREARD Alain, RIGOLLET LE BIHAN Erwan, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, JEUNESSE Hervé, DUCHENE Christian, VERNEAU Astrid, WILLIAMS Richard, AXISA Guy, LISSONET Gérard, GUERIN Philippe, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, BERTON Guy

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 Juin 2019.

### BILAN RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Présenté par le Vice-Président Daniel CHAMPIGNY

- Les effectifs

ECOLE	NOM Prénom	Fonction	
Ciron	PATINIER Carine	Dir	17
Ciron	MOLINIER Frédéric	Adj	22
Ciron	TOTAL école		<b>39</b>
Concremiers	DUVEAU Loïc	Dir	17
Concremiers	Mme Bordier Mme Philips	Adj	24
Concremiers	SERVAT Marianne	Adj	19
Concremiers	TOTAL école		<b>60</b>
Douadic	Mme Blondeau Vanessa	Dir	12
Douadic	TOTAL école		<b>12</b>
La Pérouille	LESUEUR Aurélie	Dir	18
La Pérouille	TOTAL école		<b>18</b>
Le Blanc J Ferry	LEOSTIC Olivier	Dir	26
Le Blanc J Ferry	BROUARD Delphine	Adj	23
Le Blanc J Ferry	VALLADE Elodie	Adj	23
Le Blanc J Ferry	DURAND Isabelle	Adj	22
Le Blanc J Ferry	CIRET Denis	Adj	15
Le Blanc J Ferry	DELETANG Laëtitia	Adj	26
Le Blanc J Ferry	BABOT Judith	Adj	10
Le Blanc J Ferry	GUILLOU Angélique	Adj	15
Le Blanc J Ferry	TOTAL école		<b>160</b>
Le Blanc Mat G Sand	LAVIGERIE Maxime	Dir	20
Le Blanc Mat G Sand	VIoux Véronique	Adj	22
Le Blanc Mat G Sand	GUILLOUARD Nathalie	Adj	15
Le Blanc Mat G Sand	PINEAU Christine	Adj	24
Le Blanc Mat G Sand	MERIOT Héroïse	Adj	26
Le Blanc Mat G Sand	TOTAL école		<b>107</b>
Le Blanc V Haute	BOUCHERIT Maxime	Dir	18
Le Blanc V Haute	GILLARD Murielle	Adj	22
Le Blanc V Haute	LEVAUFRE Sandrine	Adj	26
Le Blanc V Haute	PENAGUIN Mathilde	Adj	21
Le Blanc V Haute	Sonia Braudel	Adj	17
Le Blanc V Haute	CHAPIER Virginie	Adj	25
Le Blanc V Haute	FOUR Lucile	Adj	10
Le Blanc V Haute	TOTAL école		<b>139</b>

Lureuil	Mme NEEL Astrid	Dir	17
Lureuil	TOTAL école		<b>17</b>
Mérigny	BLAIREAU Stéphanie	Adj	12
Mérigny	TROTIGNON Cécile	Dir	28
Mérigny	TOTAL école		<b>40</b>
Nuret le Ferron	DEMERITENS Anne	Dir	17
Nuret le Ferron	TOTAL école		<b>17</b>
Oulches	RODIER Bénédicte	Dir	18
Oulches	TOTAL école		<b>18</b>
Pouligny Saint Pierre	LEROY Hélène	Dir	24
Pouligny Saint Pierre	MEUROT COURRIER Caroline	Adj	20
Pouligny Saint Pierre	LEVAUFRE Eric	Adj	26
Pouligny Saint Pierre	ALLAIN Sandrine	Adj	19
Pouligny Saint Pierre	CHAMPION Stéphane	Adj	22
Pouligny Saint Pierre	TOTAL école		<b>111</b>
Rivarences	LE LAN Sophie	Adj	19
Rivarences	SABINO Laëtitia	Dir	20
Rivarences	TOTAL école		<b>40</b>
Rosnay	BONNET Gaele	Dir	11
Rosnay	HOAREAU Isabelle	Adj	25
Rosnay	TOTAL école		<b>36</b>
Ruffec le Château	LERAT Myriam	Dir	15
Ruffec le Château	POUGET Stéphanie	Adj	14
Ruffec le Château	SERTILLANGES Philippe	Adj	17
Ruffec le Château	TOTAL école		<b>46</b>
Thenay	BABIN-MATHE Sophie	Dir	19
Thenay	CLAIRAMBAUD Carole	Adj	18
Thenay	LACROCQ Corinne	Adj	22
Thenay	PECOUT Dominique	Adj	20
Thenay	TOTAL école		<b>79</b>
Tournon G Sand	BLANCHET Sonia	Dir	20
Tournon G Sand	BOURGUIGNON Sophie	Adj	16
Tournon G Sand	JELODIN Katia	Adj	19
Tournon G Sand	LEVRAULT Anne-Lise	Adj	22
Tournon G Sand	LEESE Laurence	Adj	19
Tournon G Sand	BOURBON Anaïs	Adj	18
Tournon G Sand	GUENIN Annick	Adj	20
Tournon G Sand	TOTAL école		<b>134</b>
Vigoux	LAGNEAU Carine	Dir	14
Vigoux	?	Adj	18
Vigoux			<b>32</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1105</b>

<p>Celon 41 enfants  Roussines 60 enfants  Migné 27 enfants  Ecole Ste Thérèse LB 185  Lingé 15</p>
---

Ces chiffres sont ceux de la rentrée et peuvent s'affiner légèrement tout au long de l'année. Il faut souligner que certaines écoles sont encore fragilisées et laissent des craintes pour la prochaine carte scolaire.

Nous sommes attentifs notamment à l'évolution sur Ruffec et nous souhaitons continuer la réflexion engagée autour du RPI Douadic-Lingé-Lureuil.

Le Président Claude MERIOT et le Vice-Président Daniel CHAMPIGNY rencontreront l'Inspecteur de Circonscription nouvellement arrivé le mercredi 9 octobre prochain.

Les visites des écoles pour rencontrer les enseignants et élus communaux ont commencé. Les élus ont reçu une invitation pour l'école qui les concerne.

Le Vice-Président rencontrera les enseignants de l'ensemble des écoles lors d'une réunion de rentrée prochainement.

La collectivité a été sollicitée par les services de l'Education Nationale pour la mise en place d'une charte des collaborations ATSEM-Enseignant. Les personnels ATSEM et les enseignants de maternelle vont donc travailler avec la Communauté de Communes et l'IEN à l'élaboration d'un document commun de référence. Il s'agit dans une démarche partenariale de clarifier les principes du bon fonctionnement du binôme ATSEM - professeur des écoles au quotidien.

#### - Travaux :

Les équipes ont été mobilisées pour de nombreuses interventions durant les vacances d'été.

A noter que dorénavant les demandes d'interventions (autres que les urgences) sont faites par le biais d'un fichier informatique sous forme de tableau partagé accessible par tous.

Ce tableau qui a été retransféré aux mairies cette semaine, permettra de voir en temps réel les demandes, d'être informés des interventions et bien sûr d'intervenir avec les cantonniers le cas échéant.

Le Vice-Président remercie d'ailleurs pour les interventions des personnels communaux qui en complément des équipes de la Communauté de Communes sont indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Actuellement un gros chantier est engagé à Ciron avec l'agrandissement de la cantine.

### **BILAN DES SERVICES PERI-SCOLAIRES**

#### - Garderies périscolaires :

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse s'engage dans une démarche de **déclaration progressive auprès de la CAF des garderies périscolaires** existantes en accueils périscolaires à compter janvier 2020.

Les déclarations en accueils périscolaires subventionnés nécessitent que les personnels encadrant disposent de qualifications et diplômes reconnus : à minima il s'agit du BAFA ou du CAP Petite enfance.

A l'horizon 2025, l'ensemble des garderies périscolaires seront concernées et l'ensemble des personnels affectés aux garderies devront donc disposer de l'un de ces diplômes.

Afin d'accompagner les personnels qui le souhaiteraient le service animation de la collectivité organise cette année encore des formations BAFA (démarrage durant les vacances de la Toussaint).

Une réflexion va également s'engager autour de la facturation des garderies périscolaires. Il est en effet envisagé une facturation au forfait pour éviter la comptabilisation à la minute source d'erreur et qui accapare les personnels.

#### - Facturation :

Un gros travail a été mené concernant la facturation des services de restauration et il se poursuit.

76 % des utilisateurs ont opté pour le prélèvement. C'est une grande satisfaction.

Il reste toujours des problèmes d'impayés même si cela tend à diminuer. Les personnes concernées mettent de plus en plus souvent en place des échéanciers de remboursement et contactent les CCAS.

Des enfants ont été refusés l'an passé. Mais il demeure nécessaire que les mairies puissent intervenir auprès des familles pour voir avec elles ce qu'il est possible de faire.

Monsieur Pascal ROY demande à combien s'élèvent les impayés. Depuis la création de la Communauté de Communes, c'est plus de 100 000 €, pour la dernière année scolaire c'est environ 18 000 €.

Le Président Claude MERIOT souligne le travail des équipes et de Monsieur VANGAEVEREN trésorier pour améliorer le recouvrement.

Pour rappel Mme Viviane HOUSSIN est partie à la retraite et est remplacée par Emilie RETAUD.

L'approvisionnement local se poursuit, augmenté de l'aide de l'association « Cagettes et Fourchettes » du PNR Brenne.

Dorénavant 1 plat végétarien est servi par semaine.

Monsieur Roland CAILLAUD, maire de Pouligny-Saint-Pierre demande pourquoi servir un repas végétarien et Madame Catherine LERAT, Maire de Chitray demande qui a rédigé le mot d'information qui a été diffusé aux familles. Le Président Claude MERIOT rappelle que c'est une obligation légale issue de la loi Egalim, qui, si elle n'est pas respectée peut faire l'objet de sanctions financières. Il indique que ce sont les services de la Communauté de Communes qui ont rédigé l'information mais que les éléments utilisés figurent dans les différentes études menées sur la qualité de l'alimentation. L'approvisionnement local se poursuit afin de permettre une meilleure qualité dans les assiettes.

### **ACTIONS ECONOMIQUES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité émet un avis favorable à la

- clôture des budgets annexes « La Renauderie », « Chevron » « Les Auzannes » suite à la fin du crédit bail ;
- à la cession à la société IDEE de l'atelier loué depuis 2009 à Rivarennnes et à la clôture de ce budget quand toutes les écritures seront passées.

### Projet Méthanisation Ciron

Le montage envisagé est d'assurer une maîtrise d'ouvrage publique par la Communauté de Communes, en mobilisant une subvention régionale, et de louer l'équipement sous forme d'un crédit-bail immobilier d'une durée estimée à 15 ans. Le Conseil communautaire émet un avis favorable à ce projet.

### Projet AB Bâtitisseurs à Ciron

Le Conseil communautaire émet un avis favorable à la demande de la société AB Bâtitisseurs pour la construction d'un bâtiment à Ciron permettant de regrouper ses différentes activités notamment depuis la reprise des établissements Ateliers du Breuil (taille de pierres). Monsieur Jean-Louis s'étonne de ne pas avoir été informé par le porteur de projet de son départ de la commune de Saint-Aigny.

### Implantation d'un traiteur

A la suite de l'appel d'offres en procédure adaptée, le conseil communautaire autorise le Président à signer les actes d'engagements et les avenants éventuels pour l'aménagement d'un local professionnel au profit de la société « Le choix des saveurs ».

### ZA Pouligny-Saint-Pierre

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec ENEDIS sur l'implantation et le raccordement d'un poste de type PSS-A sur la parcelle ZO 155 et sur la réalisation des tranchées pour la pose des câbles HTA et BTA.

### PLUi

Urban'ism reprend les plans de zonage pour la fin du mois d'octobre en intégrant certaines remarques faites par les services de la DDT.

Les plans seront adressés aux communes pour retravailler sur le zonage de manière détaillée. Des réunions d'échanges et de travail seront organisées les 13, 15 et 19 novembre pour affiner les zonages.

Dans le même temps, il sera demandé aux communes d'organiser au sein des conseils municipaux un débat sur le projet de PADD, si possible avant le 20 novembre, afin que celui-ci puisse être soumis au Conseil Communautaire pour la fin du mois de novembre.

Dans la première quinzaine de décembre, il est prévu l'organisation de réunions de travail sur le règlement du PLUi.

L'objectif est que le projet de PLUi soit arrêté pour le mois de février 2020.

Il est rappelé que le PLUi s'inscrit dans une durée relativement courte et que les zonages pour l'urbanisation future doivent être pensés à une échelle relativement courte (5 à 10 ans grand maximum). Une révision du PLUi est possible à tout moment si un besoin d'extension des zones à construire apparaît.

Il est également rappeler qu'il est nécessaire de bien réfléchir aux justifications qui peuvent être apportées quand aux terrains de plus ou moins grande surface qui se trouvent dans l'actuelle enveloppe urbaine (jardins, propriétés, ...) et qui ne devraient pas être pris en compte dans les surfaces à urbaniser dans l'avenir. De même, il est important de réfléchir aux contenus des OAP qui sont obligatoires pour toutes les zones AU.

Par ailleurs, la communauté de commune Brenne Val de Creuse souhaite s'engager dans plusieurs diagnostics paysagistes dans le cadre du contrat régional de Solidarité Territoriale. Une dizaine de commune ayant fait la demande de ces diagnostics seront concernées sur le territoire de la communauté de communes. Ces diagnostics paysagistes se déroulent dans le cadre du Plan Paysage en cours et viendront enrichir le volet paysage du futur PLUi et les orientations d'aménagement et de programmations. Une visite et des échanges avec les acteurs du territoire seront organisés. Ces diagnostics viseront à élaborer un pré-programme via une esquisse paysagère permettant ainsi à la commune de se voir apporter une aide de professionnels paysagistes pour la conception de ses projets d'aménagements. Le rendu sera synthétisé sous la forme d'une fiche synthétique pour les aménagements envisagés, qui pourra être intégrée dans le plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de commune Brenne Val de Creuse.

Le coût total de cette action est estimé à 11 000 euros T.T.C.

- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne finance 80% du coût de l'opération dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale.
- La communauté de communes apporte une participation financière de 20% du coût de l'opération.

### QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire autorise le Président

1. à signer :
  - une convention avec la ville du Blanc pour la mise à disposition d'une salle à proximité de la bibliothèque,
  - une convention de fin de mise à disposition pour l'ancienne école Jean Giraudoux,
  - une convention avec le SMABCAC pour la mise à disposition du service « équipe verte»
2. A déposer une demande de subvention auprès de la CAF de l'Indre pour le centre de loisirs dans le cadre de l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Il donne un avis favorable à l'acquisition d'un ensemble immobilier à proximité du siège social.

Le Président présente la nouvelle organisation du futur réseau de proximité de la DGFIP qui sera mis en place d'ici 2023 :

- Spécialisation des trésoreries ;
- Accueil des particuliers sur rendez-vous
- Créations de nouveaux sites au service des collectivités avec un personnel dédié
- Paiement en espèces auprès de buralistes agréés
- Dépôt des régies : un accord national est en cours de négociation avec des organismes financiers.

Monsieur Jean-Pierre DARREAU relaie la demande du syndicat des exploitants piscicoles de la Brenne de proposer l'inscription « des pratiques et savoir-faire de la pêche dans les étangs de Brenne » à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.

Monsieur Laurent VERVIALLE indique qu'il faudrait relancer la réflexion sur le seuil de Ruffec. En effet, en raison des incendies très importants de ces dernières semaines, il serait intéressant de réfléchir à avoir des réserves d'eau. Le Président Claude MERIOT rappelle que le seuil de Ruffec est privé.